

# L'observatoire climat de nos élus européens



**À** la veille des élections européennes du 26 mai 2019, tous les partis politiques s'expriment sur la lutte contre le dérèglement climatique, mais peu font le bilan de leurs actions durant la mandature actuelle du Parlement européen (2014-2019).

Le Réseau Action Climat, en collaboration avec le Climate Action Network Europe, a développé un outil permettant d'évaluer si nos élus, députés européens et gouvernements, tiennent les engagements de l'accord de Paris en Europe.

Avec cet Observatoire de nos élus en Europe, le Réseau Action Climat et ses associations membres souhaitent apporter de la transparence sur l'action menée en faveur du climat par les députés et le Gouvernement français à l'échelle européenne.

L'objectif est de faire le bilan de leurs actions et décisions sur les grandes législations clés pour le climat, en répondant à deux questions :

- Ont-ils défendu les mesures les plus ambitieuses pour lutter contre le dérèglement climatique et engager l'Europe dans la transition écologique ?
- Se sont-ils opposés aux projets les plus néfastes pour le climat et l'environnement ?

Le Réseau Action Climat poursuivra ce travail de transparence à l'échelle européenne lors de la prochaine mandature européenne (2019-2024).

**Pourquoi inclure le Gouvernement français ?** L'Union européenne repose sur deux co-législateurs qui ont les mêmes pouvoirs de décision : le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, qui regroupe les Etats membres.

Il aurait donc été réducteur d'évaluer uniquement l'action des députés européens en oubliant le rôle des gouvernements nationaux dans la politique européenne. L'Observatoire inclut donc l'action du Gouvernement français tant sous la Présidence de François Hollande que sous celle d'Emmanuel Macron.

# LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

**D**e nombreuses législations européennes ont été adoptées depuis la signature de l'accord de Paris. L'Observatoire de nos élus en Europe couvre l'ensemble du champs d'action de l'Union européenne en matière de climat : commerce, transition énergétique, protection des forêts, agriculture, transports ou encore objectifs climatiques.

Il analyse les votes des députés européens sur dix textes emblématiques de la mandature 2014-2019.

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



## ÉVALUATION GLOBALE DES GROUPES PARLEMENTAIRES

Le principal enseignement qui ressort de cet observatoire est que les députés français au Parlement européen sont très divisés sur les questions climatiques. Une majorité d'entre eux s'est opposée aux mesures de transition écologique les plus ambitieuses.

Un regroupement en 3 catégories peut être effectué :

- Ceux qui sont en tête de peloton avec une majorité de votes effectuée en faveur du climat. On retrouve ainsi le Parti Socialiste et Génération.s , Europe-Ecologie-Les-Verts, France Insoumise et le Parti Communiste.
- Ceux qui ont porté une action assez hétérogène en faveur du climat : les centristes du MoDem et de l'UDI.
- Ceux dont l'action menée sous cette mandature est venue freiner l'ambition de l'Europe pour lutter contre le dérèglement climatique : les Républicains et Agir- La Droite constructive, ainsi que le groupe affilié au Rassemblement National, Debout la France et les Patriotes.

## LA NOTE DU GOUVERNEMENT

Le bilan du Gouvernement français sur l'enjeu climatique s'avère mitigé. Des positionnements ambitieux ont été tenus par ce dernier en faveur d'objectifs climatiques européens plus élevés ou d'un prix fort du CO<sub>2</sub> pour l'industrie, mais pas sur les mesures visant à contraindre les constructeurs automobiles à réduire les émissions des véhicules. Actif pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables et les économies d'énergies au niveau européen, le Gouvernement français a cependant tenu sur ces enjeux des positions moins ambitieuses que celles défendues par certains parlementaires. Enfin, il ne s'est pas non plus opposé à l'entrée en vigueur provisoire du CETA, malgré les impacts non négligeables de ce traité sur le climat.



La note globale



# LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE AVEC LE CANADA (CETA)

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



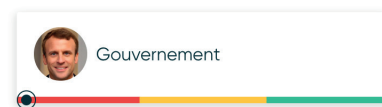
**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



En 2017, la Commission européenne a soumis au vote des députés européens l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Contrairement à leurs collègues européens, la plupart des députés français au Parlement européen s'y sont opposés, bien que ce soit pour des raisons différentes. Le groupe Les Républicains s'est quant à lui abstenu.

Le CETA a cependant été validé par une majorité des parlementaires et des gouvernements et est entré en vigueur provisoirement en septembre 2017. Le Gouvernement français ne s'y est pas opposé.

Le CETA pourrait conduire à accroître l'importation de gaz de schiste et permettre l'entrée de denrées agricoles traitées avec des molécules interdites en Europe.



## PROTECTION DES FORÊTS ET DES PUIXS DE CARBONE

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



L'Europe a mis en place une législation pour préserver les puits de carbone naturels, c'est-à-dire les sols et les forêts, ce qui est à la fois bon pour le climat et pour la biodiversité. La plupart des députés français au Parlement européen ont défendu les dispositions pour protéger la forêt, du Rassemblement National à Europe-Ecologie-Les-Verts. Seuls les groupes MoDem-UDI et les Républicains ont soutenu la possibilité pour les États membres d'intensifier l'exploitation forestière.

Le Gouvernement français, souhaitant intensifier l'exploitation des forêts, a longtemps été opposé aux mesures de protection des puits de carbone naturels, avant de finalement les soutenir.



## LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

### STRATÉGIE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



En octobre 2018, les députés européens ont adopté une résolution demandant à la Commission européenne et aux Etats membres de relever les engagements de réduction des gaz à effet de serre européens de -40 % à - 55 % d'ici 2030 et de doter l'Union d'une stratégie lui permettant d'atteindre la neutralité en gaz à effet de serre d'ici à 2050. Beaucoup de parlementaires français ont voté dans ce sens, malgré un grand nombre d'absents. Les Républicains, quant à eux, ont pour la plupart voté en faveur de la neutralité carbone pour 2050, mais contre la relève de l'objectif de court terme, le jugeant trop élevé.

Le Rassemblement National s'est lui massivement opposé à la révision des objectifs climatiques européens.

Enfin, le Gouvernement français a soutenu une hausse des objectifs climatiques européens à la fois pour 2050 et 2030.



### RÉPARTITION DU BUDGET CARBONE EUROPÉEN

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



La réforme du système de répartition de l'objectif climatique européen entre les Etats membres, adoptée fin 2017, a fait l'objet d'un grand débat entre Etats membres et Parlement européen, notamment en raison de la surévaluation des budgets carbone des pays, permettant aux gouvernements de moins oeuvrer pour le climat.

La grande majorité des députés français au Parlement européen a soutenu les dispositions pour que chaque Etat fasse sa part réelle du travail. Seul le Rassemblement National a fait figure d'exception, en souhaitant laisser les Etats libres de ne pas respecter les objectifs climatiques.

Le Gouvernement français a également soutenu ces dispositions permettant d'éviter un tel gonflement artificiel des budgets carbone des Etats européens.



## LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

# PRIX DU CO<sub>2</sub> SUR LE MARCHÉ CARBONE EUROPÉEN

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



La réforme du marché carbone européen adoptée en 2017 par les députés européens et les gouvernements avait pour but d'augmenter le prix du CO<sub>2</sub> émis par les industries, appliquant ainsi le principe de pollueur-payeur.

Malheureusement, les députés européens des Républicains et du Rassemblement National ont souhaité protéger les intérêts des industriels en évitant la réduction rapide des permis à polluer et en leur offrant des permis gratuits, ce qui maintient le prix du CO<sub>2</sub> à un niveau très faible.

Les autres groupes allant de la France Insoumise aux centristes du MoDem/UDI ont soutenu le principe de pollueur-payeur, tout comme le Gouvernement français.



# REJET DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PROJETS GAZIERS

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



Début 2018, la Commission européenne proposait de soutenir financièrement la construction de gazoducs entre l'Azerbaïdjan (et *in fine* la Russie) et l'Europe, afin d'accroître les importations de gaz fossile. Seule Europe-Ecologie-Les-Verts s'est unanimement opposée à ce projet. Les Socialistes et Génération.s, les centristes et la France Insoumise étaient divisés sur la question, tandis que le projet a remporté l'unanimité chez les Républicains.

Malheureusement, le projet de gazoduc a été adopté par une large majorité de députés européens et validé par les gouvernements, dont le Gouvernement français.



## LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

### DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



En 2018, la législation visant à soutenir le développement des énergies renouvelables en Europe a été révisée.

Dans ce cadre, les élus des groupes France Insoumise et du Parti Communiste, d'Europe-Ecologie-Les-Verts, du Parti Socialiste et de Génération.s ont soutenu des objectifs beaucoup plus élevés pour que près de la moitié de l'énergie consommée en Europe en 2030 soit issue de sources renouvelables (45 %).

Faute de soutien de la majorité au Parlement européen et notamment des groupes conservateur (les Républicains) et centriste (MoDem et UDI), le Parlement européen et les États n'ont que faiblement rehaussé ces objectifs (32 % en 2030). Initialement opposé à un objectif plus élevé le Gouvernement a finalement soutenu 32 %.

Le Rassemblement National quant à lui a voté contre ces mesures de soutien au développement des énergies renouvelables.



### RENFORCER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



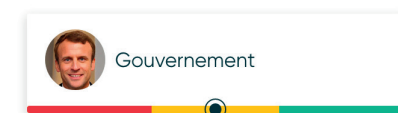
**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



La nouvelle législation pour encourager les industriels et les États à faire des économies d'énergie, notamment à travers la rénovation énergétique des bâtiments, a été adoptée en 2018.

Si le Rassemblement National s'est opposé à toutes les propositions visant à réduire la consommation d'énergie des Européens, les députés français ont plutôt soutenu une relève des objectifs à 40 % au lieu des 30 % initialement prévus.

Les groupes MoDem et UDI, ainsi que les Républicains, ont préféré un objectif intermédiaire de 35 %, plus proche de la position des États, dont celle du Gouvernement français.





## LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

### LIMITES D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DES VOITURES

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



L'Union européenne a fixé de nouvelles limites aux émissions de CO<sub>2</sub> des voitures neuves mises sur le marché par les constructeurs automobiles après 2020.

Malgré l'opposition des Républicains et du Rassemblement National à l'adoption d'objectifs de réduction élevés, les votes des membres d'Europe-Ecologie-Les-Verts, du Parti Socialiste et de Génération.s, de France Insoumise et du Parti Communiste, soutenus par une partie des députés MoDem/UDI, ont permis l'adoption d'un objectif intermédiaire de -40 % en 2030.

Le Gouvernement français, qui s'était initialement prononcé pour un renforcement des objectifs de réduction, ne s'est pas opposé à l'adoption de mesures moins contraignantes pour les constructeurs automobiles par les Etats.

### LIMITES D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DES CAMIONS

**Parti socialiste, Génération.s le mouvement, et les radicaux de Gauche**



**Europe-Écologie-Les-Verts**



**France Insoumise, Front de Gauche et Parti Communiste Français**



**MoDem, UDI, et La République En Marche**



**Rassemblement national, Debout la France, Les Patriotes, et affiliés**



**Les Républicains, Agir – La Droite constructive**



Les premières normes limitant les émissions de CO<sub>2</sub> des camions neufs ont été adoptées en 2019 en Europe : en jeu, la définition d'objectifs de réduction pour 2025 et 2030. Les Républicains et le Rassemblement National se sont opposés à l'adoption d'objectifs de réduction élevés. Mais les votes d'Europe-Ecologie-Les-Verts, du Parti Socialiste et de Génération.s, de France Insoumise et du Parti Communiste, soutenus par une majorité de députés MoDem/UDI, ont permis de relever les d'objectifs de réduction proposés à -20 % en 2025 et à au moins -35 % en 2030.

Le Gouvernement français a adopté une position ambivalente sur le sujet en se prononçant pour une relève des objectifs en 2030 mais en refusant l'adoption de limites plus ambitieuses dès 2025.

# MÉTHODOLOGIE

## SYSTÈME DE NOTATION

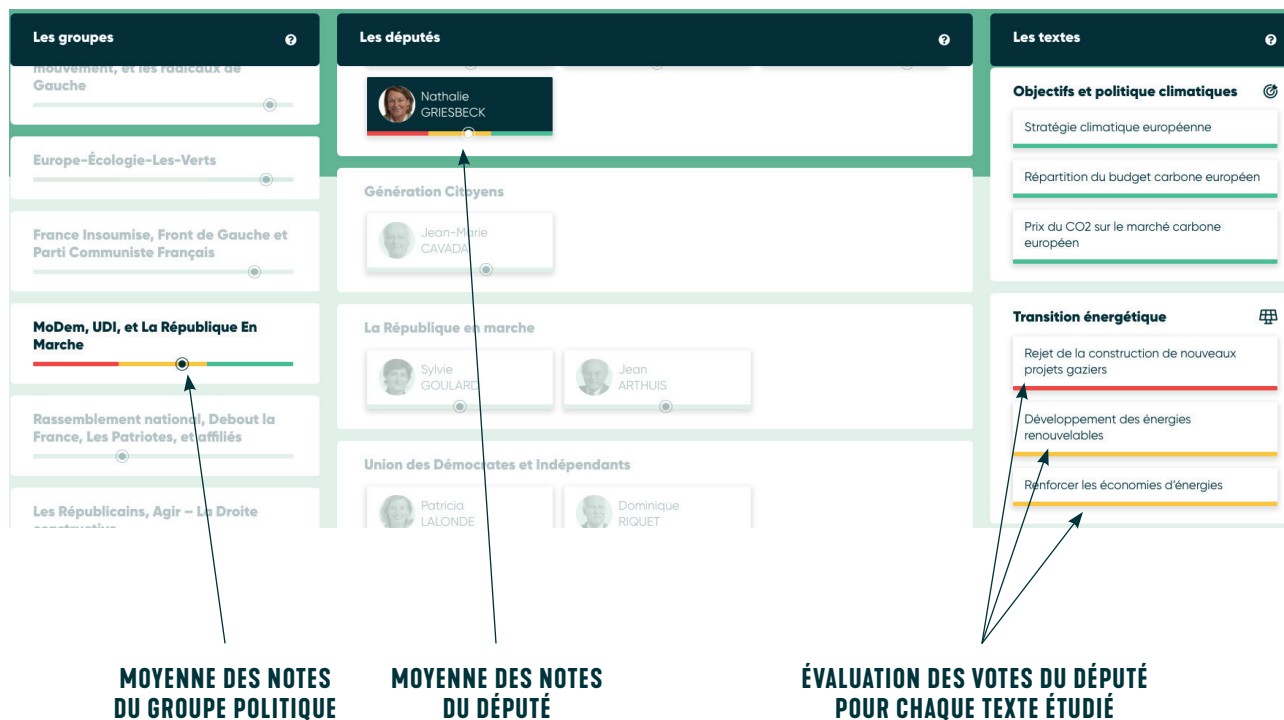
Le système de notation de l'Observatoire a été élaboré en collaboration avec le Climate Action Network Europe, réseau regroupant 140 ONG sur le continent européen. Il se détermine par rapport au niveau d'ambition nécessaire à la mise en oeuvre de l'Accord de Paris en Europe, ceci pour chaque disposition législative étudiée.

Dans certains cas, il s'agit de rejeter des textes entiers néfastes pour le climat, ce qui est le cas pour le CETA ou les projets gaziers par exemple. Dans d'autres, les élus sont évalués sur leur soutien à des mesures (amendements) ayant le plus d'impact sur la lutte contre le dérèglement climatique, comme le développement plus rapide des énergies renouvelables ou le renforcement des normes d'émissions des voitures. Chaque texte peut donc rapporter jusqu'à un point au député à travers la notation suivante :

- 1 point : vote en faveur du niveau d'ambition le plus élevé pour le climat ;
- 0 point : vote à l'encontre du niveau d'ambition le plus élevé pour le climat ;
- 0,5 point (dans certains cas) : vote en faveur d'un niveau d'ambition intermédiaire pour le climat.

Les notes sont ensuite traduites sous la forme de jauges de couleur, allant du vert (bonne évaluation) au rouge (mauvaise évaluation). La jauge indique la moyenne des notes d'un élu ou d'un groupe politique.

Exemple - fiche député :



## DÉPUTÉS EUROPÉENS

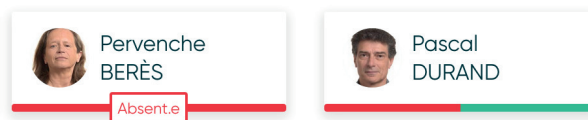
Les députés européens sont regroupés au sein des groupes parlementaires dans lesquels ils siègent au Parlement européen, sauf les députés affiliés au Rassemblement National qui, éparpillés dans différents groupes, ont été rassemblés dans cet Observatoire en raison de leurs affiliations communes. L'agrégation de leurs notes permet donc de définir une moyenne par groupe politique.

Seuls les **votes en assemblée plénière** du Parlement européen ont été analysés, car tous les députés européens ont l'obligation d'être présents et d'y participer.

En conséquence, l'Observatoire estime qu'**un député absent obtient 0 point** sur le texte en question, tout en mentionnant son absence.

De même, les majorités pouvant être très ténues, chaque vote compte. Une abstention est alors considérée comme un vote s'opposant aux mesures les plus ambitieuses pour le climat.

Les députés pour lesquels figure la mention rouge/vert sont ceux qui n'ont pas obtenu la note maximale en raison de leur absence ou abstention sur une partie du texte, malgré un vote favorable sur son autre partie.



## GOVERNEMENT FRANÇAIS

Les mêmes critères d'évaluation sont appliqués au Gouvernement français. En revanche, contrairement aux votes, l'évaluation prend en compte les positions défendues par le Gouvernement français lors des Conseils des ministres européens. Ces positions sont rendues publiques. Quand le Gouvernement français avait la possibilité de mettre son veto à certaines législations comme le CETA par exemple, alors c'est l'inaction qui a été jugée.

## CONTACTS PRESSE

**Neil MAKAROFF**

**Responsable des politiques européennes**

**+33 6 83 26 43 32**

**neil.makaroff@reseauactionclimat.org**

**Agathe BOUNFOUR**

**Responsable Transports Europe**

**+33 7 82 08 56 77**

**agathe.bounfour@reseauactionclimat.org**



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

